

Ma ville au cœur

L'amour de sa commune comme épreuve politique

Maurice Olive¹

[Résumé] Cet article rend compte d'une enquête menée entre 2010 et 2014 auprès de maires mobilisés contre l'intégration forcée de leur commune à la gouvernance métropolitaine, au sein d'une aire urbaine du sud de la France. Il interroge les ressorts de leur mobilisation pour le maintien de l'autonomie communale, en mettant l'accent sur la dimension affective de leur engagement. Il s'agit plus précisément de comprendre l'attachement proclamé des maires à la commune, saisie en tant que lieu vécu autant qu'espace politique. L'article montre tout d'abord qu'une attention portée à la trajectoire personnelle des maires permet d'identifier des dispositions à s'indigner du sort de leur commune, et d'éclairer l'intensité avec laquelle certains d'entre eux s'investissent dans leur sauvegarde. Il montre ensuite que, si tous les élus ne sont pas dotés des mêmes capacités à s'émouvoir, tous ne sont pas non plus également équipés pour rendre crédible aux yeux des électeurs ce qu'ils disent aimer et ressentir. Leur prétention à incarner la destinée communale prend appui sur un certain nombre d'épreuves irréductibles à des opérations rhétoriques et, à ce titre, fortement discriminantes.

Mots-clés : attachement aux lieux, engagement, mobilisation, maires, élus locaux.

[Abstract] This paper reports on an inquiry held between 2010 and 2014 with mayors committed against the forced integration of their commune into metropolitan governance within an urban area in the south of France. It examines the motives for their mobilization to maintain communal autonomy focusing on the emotional dimension of their commitment. The point is to understand more clearly the proclaimed attachment of the mayors for their commune, seen both as an experienced place and a political space. The paper first shows that paying attention to the personal path of the mayors allows identifying their disposition to feel indignant about the situation of their commune, and shedding light on how much some of them get involved in its preservation. It then shows that, if not all the local representatives are equally capable to be moved, neither are they matching each other to make their electors believe in what they claim they love and feel. Their allegation to embody the communal destiny relies on a certain number of challenges that cannot be limited to rhetorical operations, and are therefore highly discriminatory.

Keywords: place attachment, commitment, mobilization, mayors, local representatives.

1 Maître de conférences, Aix-Marseille Université, CHERPA-Sciences Po Aix.

Introduction

Prendre au sérieux la question de l'amour comme mobile d'engagement suppose une plongée dans l'intime qui, pour un politiste, représente un défi théorique et épistémologique. Le chercheur qui s'y essaie se trouve rapidement confronté à un problème pratique : que faire des propos de maires qui déclarent s'être engagés, ou faire tout ce qu'ils font, par amour pour leur commune ? Comment saisir l'amour proclamé de son village en le considérant pour ce qu'il est, et non simplement comme un jeu social ou une figure imposée du répertoire politique ? D'autres chercheurs, qui ont inspiré notre réflexion, se sont plus ou moins frontalement attelés à cette tâche à partir d'univers très différents, qu'il s'agisse de rendre compte de la passion des amateurs pour l'art, la musique ou le vin (Hennion, 2004 ; 2013), de l'affection portée à des objets de notre intimité (Dassié, 2009 ; 2010), de l'attention bienveillante des naturalistes anglais pour la faune et la flore familières (Manceron, 2015), ou encore de l'attachement d'enfants d'immigrés maghrébins au « bled » ou au « pays » des origines, saisi dans son articulation à une mémoire intime et partagée entre proches (Breviglieri, 2001). Nous avons pour notre part fait l'hypothèse de l'importance de « l'amour » dans une publication sur les mobilisations d'élus locaux (Olive, 2015), sans toutefois la développer ou lui donner un caractère central. Cet article s'y emploie, à partir de matériaux d'enquêtes menées, entre 2010 et 2014, auprès de maires de petites et moyennes communes d'une aire urbaine du sud de la France.

L'ambition de ces enquêtes était d'éclairer les ressorts de l'engagement des maires pour le maintien de l'autonomie communale, jugée menacée par les réformes visant à renforcer l'échelon métropolitain². Il s'agissait de se donner les moyens de comprendre l'attachement proclamé des maires à la commune, dont la « disparition programmée » nourrit un sentiment de perte que leur mobilisation entretient et s'emploie à faire partager. Le rapport affectif à l'espace, et plus particulièrement l'attachement aux lieux (*place attachment*), a fait l'objet de nombreux travaux de psychologues de l'environnement (Altman, Low, 1992 ; Hidalgo, Hernandez, 2001 ; Moser, Weiss, 2003), de sociologues (Breviglieri, 2001 ; Ramos, 2006 ; Authier, 2008) ou, plus récemment, de géographes (Feildel, 2011 ; 2013). Ces approches nous offrent des clés pour saisir des engagements tournés vers la sauvegarde des lieux aimés – ou, plus exactement, dans ce cas-ci, des règles de gouvernance qui garantissent la maîtrise de leur évolution. Elles nous permettent d'appréhender la complexité des univers d'affects, des investissements de sens et, finalement, des différents registres de

2 Des réformes ont été engagées en France depuis 2010 pour doter les aires urbaines d'une structure de gouvernance institutionnelle appelée métropole. Initialement fondé sur le volontarisme, le dispositif se durcit avec la loi du 27 janvier 2014 qui impose aux communes incluses dans une aire de plus de 400 000 habitants de s'intégrer à la métropole, qui bénéficie d'importants transferts de compétences.

l'existence à partir desquels se composent ces engagements. Sur nos terrains, ce parti pris peut surprendre : peuplés d'acteurs rompus à la distanciation des affects, l'espace du politique semble se confondre avec celui des calculs et des manœuvres. De fait, les appels récurrents aux vertus morales – amour, don de soi ou désintéressement – sont généralement interprétés par les politistes comme une manière de masquer des rapports de forces (Paoletti, 1999), de combler symboliquement le fossé qui sépare les élus des profanes (Le Bart, Lefebvre, 2005) et de restaurer un engagement qui, dans un contexte de défiance inédite à l'égard des élus locaux (Vignon, 2013), gagne à être présenté comme autre chose que de la politique « politicienne ».

On voudrait pourtant défendre l'idée que le rapport aux émotions entretenu par les élus n'est pas soluble dans leurs usages tactiques. Si tous les maires ou presque disent aimer leur ville, tous n'attribuent pas la même signification à cette formule, et tous ne l'énoncent pas avec autant d'intensité : ce qui, pour les uns, se résume à une métaphore, repose pour d'autres sur un investissement de longue date, impliquant des sphères emboîtées de la vie sociale. Nombreux sont les chercheurs à avoir souligné l'importance du temps – même discontinu – dans la relation affective aux espaces vécus : présence du lieu dans l'enfance, rythme de fréquentation, variété des expériences, etc. (Hay, 1998). L'émotion ressentie à l'évocation de certains lieux s'inscrit toujours dans une temporalité qui engage le passé de l'individu et son futur projeté (Feildel, 2013). S'agissant de rendre compte d'engagements publics, et non simplement de représentations ou de pratiques ordinaires associées à des espaces habités, il nous est apparu nécessaire de combiner ces approches aux travaux sur les mobilisations attentifs à l'histoire sociale des militants (Fillieule, 2001 ; Traini, 2009). Ce rapprochement nous a conduit à formuler l'hypothèse que, pour être compris et intégrés à l'analyse, les états affectifs saisis dans leur expression publique doivent être appréhendés à partir d'une approche biographique³ qui permet d'identifier ce que signifie l'engagement pour sa commune. Il ne s'agit bien sûr pas d'expliquer l'engagement dans l'action collective par la seule force des attaches affectives qui relie chacun à « son village⁴ ». Dans bien des cas observés, celles-ci peuvent se doubler d'une aver-

3 Cet article s'appuie principalement sur un corpus d'une trentaine de récits de vie de maires du périurbain, plus ou moins impliqués dans la mobilisation contre la métropole. Les entretiens, parfois accompagnés de visites de lieux communaux, ont été menés de manière très ouverte afin de maintenir les enquêtés dans un régime narratif affranchi des contraintes de la justification. Les autres matériaux d'enquête sont tirés de l'observation directe et de l'exploitation de documents diffusés dans l'espace public (tracts, blogs, journaux municipaux, etc.).

4 Le qualificatif de « village » employé par les enquêtés a peu à voir avec la réalité, s'agissant de communes rattrapées depuis longtemps par les modes de vie urbains. Son usage, à visée affective plus que descriptive, entre en accord avec le projet résidentiel de ménages périurbains qui se construisent une identité en miroir, à distance de la ville et de ses troubles (Dodier, 2007). Il va de pair avec l'emploi récurrent de l'adjectif possessif « mon », où se joue une « im-

sion pour des actions jugées trop politiques. Elles peuvent être aussi contrariées par des réticences à faire publiquement état de ses émotions. Inversement, les motivations des maires à battre le pavé contre la métropole peuvent traduire des logiques beaucoup plus froides d'alignement politique. Mais l'on est en droit d'attendre d'un tel parti pris une meilleure compréhension de l'intensité, parfois très vive, avec laquelle certains maires, pourtant peu socialisés au militantisme, s'investissent pour défendre ce qu'ils chérissent : leur commune.

Cet article s'organise autour de deux propositions. On montrera tout d'abord qu'une attention portée à l'histoire personnelle des maires permet d'identifier des dispositions à s'indigner du sort de la/leur commune et, pour certains d'entre eux, à s'impliquer activement dans la mobilisation contre la métropole. Si tous les élus ne sont pas dotés des mêmes capacités à s'émouvoir, tous ne sont pas non plus également équipés pour rendre crédible aux yeux des électeurs ce qu'ils disent aimer et ressentir. Leur prétention à incarner la destinée communale prend appui sur un certain nombre d'épreuves discriminantes, dont il sera question dans la deuxième partie de cet article.

1 . **Aimer sa ville. Les ressorts biographiques de l'engagement des maires**

Les entretiens réalisés avec les maires les plus mobilisés, ainsi que les données biographiques collectées à leur sujet, accréditent l'hypothèse suivant laquelle la propension des élus à ressentir et à user des émotions est socialement différenciée, et très étroitement corrélée à leurs trajectoires et positions dans l'espace politique local : certains éprouvent de fortes réticences à l'idée de recourir à des registres affectifs, d'autres entretiennent un rapport stratégique et distancié aux émotions, d'autres enfin, souvent maires à plein temps de petites communes, manifestent une forte propension à s'émouvoir et sont pris dans un rapport plus immédiat à la cause qu'ils défendent (Olive, 2015). Leur implication dans les problèmes du quotidien et le temps qu'ils consacrent à leur unique mandat les amène à concevoir leur travail en mairie comme le prolongement de leur activité domestique. Ces maires sont aussi ceux dont le parcours est très étroitement associé à l'espace municipal, au point de s'y confondre. Ceux-là, plus que d'autres, ont tendance à recourir au répertoire amoureux pour évoquer la nature de leur engagement.

On peut lier cet ancrage dans la scène locale aux propriétés sociales de ces maires, qui les poussent à développer des appétences pour le mandat municipal. S'aventurer

pression d'appartenance réciproque » et, du même coup, « l'assurance du maintien de son identité en un lieu propre » (Breviglieri, 2001 : 39).

en dehors de la sphère communale c'est, pour beaucoup, passer d'un engagement vécu comme l'aboutissement d'une implication dans la vie locale fondée en valeur et désintéressée (amitié, convivialité, passion pour le village, etc.), à un univers dont ils n'ont pas les codes, et dans lesquels ils ne se reconnaissent pas (Retière, 1994 ; Vignon, 2010). Cette perspective est généralement associée à une représentation péjorative de la politique, décrite comme un univers d'ambitions, voire de compromissions. Faire de la politique, c'est aussi délaisser sa commune, le lieu où l'on se sent utile, où l'on aime passer du temps et qui donne du sens à son engagement. Cette proximité avec l'espace communal n'exclut pas nécessairement d'autres expériences électives. Le récit qui en est fait montre toutefois que ce choix est souvent contraint et n'est pas nécessairement bien vécu. Le cas de ce maire illustre bien cet ensemble d'éléments : très ancré dans le « village » où sa famille et lui sont nés, il s'y implique depuis son adolescence en prenant une part très active à la vie culturelle locale. Ce n'est que très tardivement, poussé par ses « copains », qu'il se décide à monter une liste (1995) et qu'il décroche, au tour suivant, le mandat de maire. Cette première expérience électorale est rapidement suivie d'une autre, très brève, au Conseil départemental, où il se présente sur l'insistance d'un parti dont il est proche sans être membre. L'exercice de ce mandat est décrit comme une épreuve douloureuse par ce néophyte de la politique, qui subit « toutes les crasseries possibles », découvre le « copinage » et ne se retrouve pas dans des pratiques politiques éloignées – dans le double sens de ce qui est loin et différent – de la vie communale : « c'est vrai que la politique, y a des moments où on comprend pas toujours quoi... être de ceux qui ne vivent que de ça, à savoir, on prend la voiture, on va à telle réunion, on va au machin... on n'est pas ici quoi, alors que moi je suis ici » (entretien, 19 février 2013). Ce récit contraste avec la manière dont le même élu évoque la joie ressentie au quotidien à se retrouver dans son bureau de la mairie, l'ancienne chambre de la directrice de l'école de filles, voisine de celle de son ami d'enfance, avec qui il se souvient avoir partagé de longs moments musicaux. L'émotion manifeste qu'il éprouve à l'évocation des lieux qu'il nous fait découvrir montre que les « fils de l'intimité » (Dassié, 2009) sont perpétuellement entretenus. Ils dessinent la trame d'un engagement aux mobiles entrelacés, qui s'éprouve et se réactualise dans la pratique quotidienne de l'élu. C'est parfois au plus profond de l'intimité, et pas toujours contre elle, que s'édifie le sens du public.

C'est aussi à leur mandat que nombre de maires rencontrés doivent, sinon leur réussite sociale, du moins leur notoriété. Le cas de cet élu est éloquent : postier de métier, autodidacte, il occupe le fauteuil de maire depuis 38 ans dans la même commune, sans avoir exercé un seul autre mandat. Son statut lui offre une reconnaissance sociale, lui permet de s'asseoir à la table des grands élus et de « faire jeu égal » avec eux – du moins d'en nourrir l'illusion. Une reconnaissance qui, pour beaucoup, se double d'un sentiment d'accomplissement personnel et de réalisation de soi. C'est le cas de cet autre maire : ouvrier de formation, il a peu à peu gravi les échelons de l'usine où il a fait carrière. Élu depuis 1995 dans la commune qui l'a vu naître, qu'il a toujours habitée et avec laquelle il dit vivre « une histoire d'amour », il éprouve de la « fierté » à faire visiter son parc et sa mairie, qu'il a contribué à aménager et à décorer d'objets

divers, dénichés et mis en valeur avec la même attention aimante que celle portée à ses biens propres – ces « objets d'affection » (Dassié, 2010) dont le chercheur ne peut saisir la portée qu'à condition de se débarrasser de ses préjugés sur ce qui est digne d'être chéri. Il évoque en entretien le sentiment de plénitude éprouvé à dédier sa vie à la commune :

Je suis un homme qui fait ça par amour. Ça fait quinze ans que je n'ai pas pris un jour de congé. Mais ce n'est pas des sacrifices, c'est du bonheur. Vous savez, quand j'avais mon chien je me privais de sortir pour ne pas le laisser seul. Mais c'était pas me priver, j'étais plus heureux de garder le chien que d'aller dans des soirées, voilà... Je ne me sacrifie pas, c'est un bonheur... je suis un homme heureux. En plus, fils d'ouvrier, ouvrier moi-même... (entretien, 4 avril 2011).

Lieu du proche et du familial, la commune est aussi un espace de l'intimité, que des élus investissent et cultivent pour s'accomplir comme personne.

Les trajectoires sociales des maires, les rétributions symboliques attachées à leur mandat, les obstacles qu'ils ont rencontrés ou les revers électoraux qu'ils ont subis, et qui les confinent parfois malgré eux dans l'espace municipal, n'épuisent cependant pas l'économie générale de l'engagement en faveur de la commune. Seul un détour par l'histoire personnelle de ces élus nous permet d'identifier des prédispositions sociales à s'indigner du sort réservé à « leur » commune, le lieu qui donne du sens à leur engagement et en borne souvent l'horizon. L'un des témoignages les plus parlants est celui de ce maire qui, interrogé sur sa commune, évoque longuement la vie de ses parents et de ses grands-parents, ses souvenirs d'enfance et d'adolescence, les liens d'amitiés qu'il a noués quand il jouait dans les collines du village avec ses copains, et qu'il n'a jamais rompus depuis. La vie communale, comme son engagement pour le village, ne peut être séparé de ces biens privés que sont la famille et les amis proches. La commune est le mobile de son implication dans la vie publique et l'espace où s'entretiennent ses liens affectifs – ces liens avec le « lieu des origines » grâce auxquels il se construit dans le présent (Breviglieri, 2001). Il s'emploie d'ailleurs à développer très tôt chez ses deux filles des attaches au village familial, quitte à revisiter leur propre histoire, et à leur inventer une origine locale : « où est-ce que tu es née ? À Fuveau, c'est pas vrai, parce qu'elles sont nées à Aix, mais ça fait rien. Et c'est vachement important pour elles parce que bon, c'est le point d'ancrage de la famille » (entretien, 19 février 2013). Ce sont les mêmes souvenirs d'enfance, les vacances passées dans la maison de famille, les parties de foot avec les copains ou l'organisation de concours de boules, que cet autre maire évoque pour parler du cheminement qui l'a conduit à son mandat. Au milieu des années 1960, ses parents, installés de longues années à Paris pour des motifs professionnels, construisent une maison dans le village qu'il fréquente une bonne partie de son enfance, où il vient habiter à l'âge de 14 ans, et où lui-même s'installe après avoir passé plusieurs années Outre-Mer à l'issue de ses études d'ingénieur :

Je me souviens que quand on descendait de Paris [...] on prenait la route tout de suite, sandwich, tout, on ne s'arrêtait pas, et on arrivait vers les 2h00 du matin à Puylobier. Je me souviens, on dormait dans la voiture, et quand on arrivait mon père nous réveillait quelques instants avant et on criait "Puylobier, Puylobier".

bier !” quand on arrivait, c’était vraiment magique quoi, c’était nos vacances (entretien, 20 février 2013).

Lui aussi garde en mémoire les liens construits à l’adolescence avec un groupe d’amis, avec qui il crée un foyer rural, et participe à l’animation associative de la commune. Cette implication, et les amitiés qu’il forge grâce à elles, ont à la fois renforcé ses convictions, précoces, qu’il serait un jour le maire du village, et accrédité ses prétentions à l’être auprès d’une frange très active d’habitants qui le soutiennent et font campagne pour lui. Ces récits confirment la tendance observée par certains chercheurs (Ramos, 2006 ; Feildel, 2011) à la valorisation par les enquêtés des espaces de l’enfance : le rapport affectif est à la fois plus marqué, et plus souvent chargé de valeurs positives, que celui entretenu avec les lieux fréquentés à d’autres moments de la vie. Réactualisé à travers les épreuves publiques (campagnes électorales, entretiens avec les chercheurs ou les journalistes, etc.), l’espace-temps de l’enfance ou de l’adolescence offre un substrat dont l’usage dépasse celui de la justification : il fait sens, nourrit l’engagement et le réassure.

Il est frappant de constater à quel point le discours que les enquêtés tiennent sur leur commune mêle les registres civique et domestique, invitant le chercheur à réinterroger des catégories qui, non seulement induisent des jugements implicites sur les façons de faire de la politique et de s’y engager, mais risquent d’en occulter la pluralité des significations. La manière dont les élus évoquent leur engagement et parlent de leur village est ainsi faite de larges emprunts lexicaux au répertoire amoureux : amour, passion, affection, bonheur, dévouement, etc., qu’on aurait tort de réduire à leur seule dimension métaphorique. Œuvrer au maintien de son environnement proche, c’est aussi transmettre, partager avec ceux que l’on aime, leur faire vivre et découvrir des choses auxquelles on tient. Mais tous les élus ne sont pas, loin s’en faut, en capacité d’opérer un passage du registre de l’intime à celui du public.

2. S’indigner du sort de sa commune. L’(é)preuve d’amour comme ressource politique

Faisant appel à des compétences accessibles à tout un chacun, les injonctions à aimer sa ville, à éprouver de la fierté pour son village et à y consacrer une part de soi n’ont de portée sur la scène politique que ramenées à un ensemble de faits et gestes qui s’inscrivent dans la durée. Compétence sociale, l’amour de sa commune ne peut être valorisé comme ressource politique qu’indexé à des épreuves apparentées à certains types de parcours politiques : n’aime pas sa ville qui veut. L’une de ces épreuves passe par l’engagement total, sans compromis, qui est aussi un engagement du corps. L’attention portée à la manière dont les candidats sortants valorisent leur implication auprès des électeurs à l’occasion des élections municipales permet de prendre la mesure des efforts qu’ils déploient pour accréditer leur prétention à incarner la commune (Olive, 2015). L’engagement pour sa ville y apparaît littéralement comme une posture, au sens d’une attitude corporelle, propice à la lutte. L’entêtement, les capacités physiques, l’intégrité morale sont des modes d’être et d’agir incarnés dans des

tempéraments attestés par le temps : « Je vais y laisser peut-être ma peau, mais je n'accepterai jamais que la ville d'Aix et le pays d'Aix [...] soient absorbés par leur voisine » (maire sortante, www.marsactu.fr, 19 mars 2014) ; « Je me battraï avec toute mon énergie et toute mon expérience pour que Les Pennes-Mirabeau restent cette ville où nous aimons vivre » (maire sortante, profession de foi, 2014). Destinées (ici, dans ce contexte-là) à convaincre de la sincérité d'un engagement dédié à la commune, ces formules, qui sont aussi des gestes, des attitudes, des manières d'être, rappellent que l'exercice du mandat de maire suppose un certain don de soi (disponibilité, sacrifices familiaux, etc.) qui rend en pratique très poreuses les frontières, que l'espace public tend à séparer, entre les sphères du privé et de la politique. Celles et ceux qui disent se dévouer corps et âme pour leur commune sont aussi celles et ceux qui, par contrainte ou par choix, se consacrent entièrement au mandat municipal. Et ce sont les mêmes, pourtant peu aguerris à l'action militante, qui prennent la tête de la mobilisation contre la métropole, jugeant trop « molle » l'Union départementale des maires, leur porte-parole officiel.

Les professions de foi collectées pendant la campagne municipale de 2014 témoignent de cette préoccupation des candidats ou des maires sortants à faire état des liens singuliers qui les relient à la « communauté villageoise » – et ceci d'autant plus qu'ils en dépendent : leur histoire personnelle fait corps avec l'histoire du lieu, s'inscrit délibérément dans son intimité profonde. De cette intimité charnelle mise à nue, les candidats espèrent accréditer auprès de leur population une capacité, au-dessus des « ambitions de carrière » et des « calculs politiques », à porter le destin de la commune : « Je suis née à Fuveau, je vis dans ce village depuis toujours. Ma vie et mon engagement sont ici » (candidate, profession de foi, 2014) ; « vous avez pu apprécier que mon attachement à notre ville passe bien au-dessus de la politique : mon Parti, c'est Pertuis » (maire sortant, profession de foi, 2014). Tout, dans le discours comme dans le parcours de ces élus, témoigne de l'ancienneté des rapports entretenus avec leur commune et de l'exclusivité, subie ou choisie, que lui réserve leur engagement. À distance du monde de la politique et de ses ruses se dessinent à travers ces récits les contours poreux d'une communauté de soins et d'attentions, à la fois inclusive et fusionnelle, à laquelle tout individu capable de s'émouvoir du destin collectif de son chez-soi est en mesure de s'identifier.

Il ne suffit pourtant pas de dire sa passion. Pour être mobilisateurs, les récits sur l'abnégation, le dévouement et l'amour doivent non seulement entrer en résonance avec des dispositions sociales diffuses auprès de populations fortement investies dans leur lieu de vie, mais être aussi appareillés à des pratiques à travers lesquelles se tissent les attaches affectives à la commune : fidélité à son mandat municipal, renoncement à ses ambitions politiques, rupture consommée avec le parti, etc. L'amour de sa commune, la relation intime revendiquée avec le territoire et ses habitants ne valent comme ressource politique que sous deux conditions : qu'une majorité des électeurs reconnaisse ces dispositions comme vertueuses, et qu'elles ne se réduisent pas à des opérations rhétoriques mais engagent au contraire des savoir-être (disponibilité, contact chaleureux, présence assidue sur le terrain, etc.) et, plus encore, des choix et des

renoncements personnels (éventuellement subis). Il faut, autrement dit, que ces dispositions affectives s'inscrivent durablement dans des épreuves du quotidien, susceptibles d'apparaître aux yeux des électeurs comme autant d'indices tangibles d'une implication sincère, et à ce titre légitime, pour la commune : « il ne faut pas avoir de vie autre que celle au service de la ville, c'est mon cas, je ne fais rien d'autre, je suis sans arrêt plongée [...] dans la défense de cette ville par rapport à la période difficile que nous vivons aujourd'hui » (maire sortante, www.anonymal.fr, 05 décembre 2013) ; « adhérent au Parti socialiste, j'ai décidé de le quitter parce que je ne pouvais cautionner ce revirement, pour ne pas dire cette trahison. Pour cette élection, mon seul parti sera celui des Pennes-Mirabeau⁵ ». Joindre le geste à la parole est essentiel : c'est aux actes, et pas seulement aux mots, que se juge une relation amoureuse. Mais il se joue bien plus dans ces actes qu'une tentative d'accréditation politique : dire l'amour fait faire, engage à agir. C'est dans ce maillage d'actes, de discours, de pratiques quotidiennes et de manières d'être que la relation affective à la commune s'actualise et se construit. C'est aussi à travers ce maillage qu'elle se doit d'être saisie par le chercheur, comme peut l'être le goût pour la musique ou la passion du vin (Hennion, 2004 ; 2013) – et ceci sans considération des intentions, d'ailleurs insondables, qui poussent les enquêtés à s'engager dans un registre amoureux, et à vivre de cette manière-là leur investissement politique.

Ressource utile à la collecte des soutiens politiques, l'expression des états amoureux emprunte toutefois différents formats, témoignant de la pluralité des rapports, des plus immédiats aux plus distancés, entretenus sur la scène publique avec les émotions. Tous ces formats sont plus ou moins apparentés à des opérations de légitimation et/ou de mobilisation, mais tous ne traduisent pas la même implication des maires en pratique. Certains dispositifs ou mots d'ordre sont délégués à des professionnels de la communication et mis au service d'événements politiques ou festifs. À titre d'exemple, on mentionnera le cas de ce site de campagne créé pour les municipales de 2014 par la majorité sortante d'une ville moyenne de l'est marseillais. Intitulé, comme l'ensemble de la campagne, « Pour l'amour d'Aubagne », le site met en scène l'attachement des Aubagnais à leur ville à travers une série de témoignages filmés d'élus et d'habitants ordinaires faisant état de leur amour pour la ville et du bien-être ressenti à y vivre. De tels dispositifs, où la confiance (faussement) spontanée de l'habitant saisi dans sa subjectivité éclipse la parole construite et orientée des représentants, participent d'un usage politique très réflexif des intimités, mises au service de la mobilisation électorale. Une intimité offerte au partage, faisant parfois écho à des expériences personnelles, dans laquelle tout un chacun se projette et se reconnaît. Mais d'autres opérations, plus discrètes, et surtout affranchies du calendrier électoral,

5 Maire sortant, profession de foi. Le « revirement » et la « trahison » font référence à la position du Parti socialiste qui, après avoir combattu la réforme de 2010, renforce les métropoles une fois au pouvoir.

relèvent plutôt d'initiatives personnelles, et sont vécues par leurs auteurs comme l'expression sensible d'un lien intime et singulier. Tel maire demande au ferronnier de forger des cœurs pour les intégrer discrètement aux nouveaux balcons de la mairie, dont il prend soin comme de sa propre maison ; tel autre évoque avec lyrisme son engagement pour la commune dans un dialogue imaginaire avec « son village », écrit par un poète local et édité sous forme de brochure : « Quand on est maire, il faut aimer fortement son village. [...] Toi, mon village, je t'aime pour ton physique (mais pas seulement). Je fais tout ce que je peux pour te préserver et c'est formidable⁶ ».

Pour être utiles à la compréhension, non plus des engagements individuels, mais des mobilisations collectives ou électorales, ces trajectoires de maires doivent être mises en relation avec celles des lieux dans lesquels elles s'inscrivent, et dont elles disent partager la destinée – ce qui ne peut être ici formulé qu'à titre d'hypothèse. En mobilisant de tels répertoires, les élus sollicitent, actualisent ou agrègent des dispositions sociales, particulièrement vives dans certaines communes des espaces périurbains (Dodier, 2007 ; Girard, 2014), à éprouver un attachement à son lieu de vie, et consolident sur ces bases leur ancrage local. Les résultats des élections municipales de 2014, localement très orientées sur les questions métropolitaines, tendent à montrer que la défense de la cause communale offre une ressource politique auprès de populations, nombreuses sur nos terrains, qui se définissent d'abord par leur lieu de vie, s'y impliquent et participent à son animation, et qui sont ainsi socialement disposées à recevoir et à relayer les injonctions des candidats à aimer sa ville ou à être fier de son village.

Conclusion

De l'amour déclaré pour sa commune à l'implication dans l'action collective, il serait bien audacieux d'établir un lien univoque. Les attaches affectives que les maires construisent tout au long de leur parcours et éprouvent à travers leurs pratiques se conjuguent plus ou moins bien avec des activités plus frontalement politiques, suivant que leurs dispositions personnelles et leur position dans l'espace local les y encouragent ou, à l'inverse, les en éloignent. Prendre en compte la dimension émotionnelle de l'engagement des élus peut pourtant nous aider à comprendre la force avec laquelle certains d'entre eux s'impliquent dans des activités protestataires ayant pour horizon la conservation de ce qui leur est cher : la commune. Être attentif aux conditions grâce auxquelles une compétence ordinaire, celle de l'amour porté à sa ville, devient une ressource politique peut permettre d'éclairer certaines formes d'engagements fondés sur l'attachement sensible aux espaces et aux lieux de la familiarité. Jugés peu légitimes dans l'espace public, parce qu'éloignés d'une conception de la citoyenneté

6 Extrait de Jacqueline Darmont-Gelly, *Sur les ailes du temps. Le Rove*, Mairie du Rove, 1999, p. 130, 131 et 134.

déliée des affects et des ancrages locaux, ces engagements n'en sont pas moins vécus par ceux qui les expriment comme une implication dans la vie publique, et méritent à ce titre toute l'attention des sciences sociales.

Bibliographie

- ALTMAN I., LOW S. M. (dir.) (1992), *Place Attachment*, New York, Springer Press.
- AUTHIER J.-Y. (2008), « Les citadins et leur quartier. Enquêtes auprès d'habitants de quartiers centraux anciens en France », *L'Année sociologique*, vol. 58, n° 1, p. 21-46.
- BREVIGLIERI M. (2001), « L'étreinte de l'origine. Attachement, mémoire et nostalgie CHEZ les enfants d'immigrés maghrébins », *Confluences Méditerranée*, n° 39, p. 37-47.
- DASSIE V. (2009), « Les fils de l'intimité », *Ethnologie française*, vol. 39, n° 1, p. 133-140.
- DASSIE V. (2010), *Objets d'affection. Une ethnologie de l'intime*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques.
- DODIER R. (2007), « Quelle articulation entre identité campagnarde et identité urbaine dans les ménages « périurbains » ? », *Norois*, vol. 202, p. 35-46.
- FEILDEL B. (2011), *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, université François Rabelais, Tours.
- FEILDEL B. (2013), « Vers un urbanisme affectif. Pour une prise en compte de la dimension sensible en aménagement et en urbanisme », *Norois*, vol. 227, p. 55-68.
- FILLIEULE O. (2001), « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1, p. 199-215.
- GIRARD V. (2014), « Des classes populaires (encore) mobilisées ? Sociabilité et engagements municipaux dans une commune périurbaine », *Espaces et sociétés*, vol. 156-157, p. 109-124.
- HAY R. (1998), « Sense of place in developmental context ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 18, p. 5-29.
- HENNION A. (2004), « Un sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, vol. 3, n° 85, p. 9-24
- HENNION A. (2013), « D'une sociologie de la médiation à une pragmatique des attachements », *SociologieS*. Dossier « Théories et recherches », URL : <http://sociologies.revues.org/4353>
- HIDALGO C., HERNANDEZ B. (2001), « Place attachment : conceptual and empirical questions ». *Journal of Environmental Psychology*, vol. 21, n° 3, p. 273-281.

- LE BART C., LEFEBVRE R. (dir.) (2005), *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, PUR.
- MANCERON V. (2015), « Avant que nature meure... inventorier. Le cas des naturalistes amateurs en Angleterre », *Ethnologie française*, vol. 45, n° 1, p. 31-43.
- MOSER G., WEISS K. (dir.) (2003) : *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin.
- OLIVE M. (2015) : « Prendre le parti de sa commune. L'opposition à la métropole comme ressource politique et registre de mobilisation électorale », in LE SAOUT R., VIGNON S. (dir.), *Une invitée discrète. L'intercommunalité dans les élections municipales de 2014*, Paris, Berger-Levrault, p. 175-193.
- PAOLETTI M. (1999), « La démocratie locale française. Spécificité et alignement », in CRAPS/CURAPP, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public*, Paris, Presses universitaires de France, p. 45-61.
- RAMOS E. (2006), *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.
- RETIERE J.-N. (1994), « Être sapeur-pompier volontaire. Du dévouement à la compétence », *Genèses*, vol. 16, n° 16, p. 94-113.
- TRAÏNI C. (2009), *Émotions... mobilisation !*, Paris, Presses de Sciences Po.
- VIGNON S. (2010), « Les maires des petites communes face à l'intercommunalité. Du dévouement villageois au professionnalisme communautaire », *Pouvoirs Locaux*, vol. 84, p. 43-49.
- VIGNON S. (2013), « Un scrutin de « proximité » toujours participationniste ? Quelques éléments de compréhension de la démobilité autour des élections municipales », *Savoir/Agir*, vol. 3, n° 25, p. 13-22.